



LA LETTRE

Bulletin de liaison des campagnes

N°56

Bulletin des liaisons du MAP EPI
Juillet 2020

Sommaire

Éditorial : Crise liée au Covid19 p.02

Dossier politique : Réforme de la politique agricole commune p.06

Activités du MAP p.13

Organigramme du MAP p.15

Éditeur responsable : Vincent Dauby

Photo de couverture : Philippe Veldeman ©



Réforme de la PAC: A quelle sauce allons-nous être mangé.e.s?

Créé en 1998, le Mouvement d'Action Paysanne, est une association de paysannes et paysans, compagnes et compagnons de travail, impliqué.e.s à différents niveaux dans l'agriculture paysanne et son devenir. Son École Paysanne Indépendante, l'EPI, propose des formations spécifiques à l'installation, ainsi qu'une immersion dans ses Fermes Écoles pour y vivre le quotidien du travail paysan pendant une saison de culture.

Nous nous organisons pour sauvegarder l'essence de l'agriculture durable d'hier afin de former la base de l'agriculture durable et de l'Agroécologie de demain, visant l'autonomie des fermes et des femmes et des hommes qui y vivent. Le MAP est membre de la Coordination Européenne Via Campesina.

Quel sera le monde d'après ?



Henri Lecloux,
ancien éleveur-
laitier et
Président du
MAP

La pandémie du Covid 19 a révélé notre fragilité humaine, en matière de santé mais aussi à propos de notre économie alimentaire.

Elle a révélé qui étaient les véritables acteurs de notre société ! Ce sont « celles et ceux d'en bas » qui ont tenu notre société en équilibre et qui ont fait front au quotidien. Ce sont celles et ceux de nombreux citoyens qui applaudissaient chaque soir à 20H. Qu'elles ou qu'ils soient infirmiers, facteurs, éboueurs, vendeurs, enseignants, éducateurs, chauffeurs de bus, paysans... Elles, ils étaient en première ligne à maintenir le pays à flot. Ce n'était donc pas ni les traders ni les spéculateurs ni les actionnaires qui étaient à la manœuvre et pourtant la différence de considération dans les revenus est considérable.

En matière alimentaire, l'Europe n'a pas connu de pénurie. Cependant, les marchés, les cantines et les restaurants ont été fermés du jour au lendemain. Les frontières se sont fermées aux ouvriers agricoles saisonniers. De plus, le commerce international, interne et externe de l'UE, s'est très fort contracté. Du coup, des surplus se sont accumulés

et les marchés internationaux ont été perturbés, provoquant des montagnes de pommes de terre, des surplus de poudre de lait, de beurre, de fromage, de viande bovine et porcine.

La situation est encore bien pire dans de nombreux pays du Sud ! Les conséquences de la Covid y sont très préoccupantes pour les populations confinées, qui vivent au jour le jour, et pour les pays qui ont un très faible degré d'autosuffisance alimentaire. D'autant que certains pays et firmes transnationales poussent à la spéculation. Triste conséquence : la famine guette des millions de personnes. Pour comprendre, il faudrait revisiter la colonisation, les dettes, les plans structurels du FMI, de la banque mondiale, privant ces pays de ressources pour développer leur propre sécurité alimentaire.



Tsvetelina Palatovska ©

La pandémie nous a ouvert les yeux sur notre dépendance en matière de masques, de produits d'hygiène, de médicaments, mais aussi de matières industrielles finies ou en pièces détachées. Il en est de même pour les denrées alimentaires, que nous importons en grande quantité.

Que ce serait-il passé si les ports d'Anvers et de Rotterdam avaient été paralysés pendant quelques semaines ? Que seraient devenus les poules, les cochons dans les étables des pays européens sans le soja et les autres matières premières importées ?

L'humanité est confrontée à des défis vitaux. Cependant, la crise que nous subissons avait été annoncée par de nombreux scientifiques, notamment les biologistes, tant la biodiversité et les écosystèmes sont malmenés par l'agriculture intensive et l'agro-industrie.

Faut-il rappeler que d'autres crises peuvent nous surprendre tant le système social actuel, basé sur la compétition et la réussite de quelques-uns, nous rend vulnérables.

Nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles crises financières, de black-out informatique, d'épidémies (par exemple de fièvre aphteuse), de nuages radioactifs, de guerres commerciales, voire d'un conflit majeur entre les USA et la Chine.

Devant les choix de société, se nourrir est primordial ! Mettre l'agriculture paysanne en première place doit être un réflexe de première nécessité. En effet, le MAP et bien d'autres sont confortés dans le fait que les politiques agricoles doivent privilégier un maximum de petites et moyennes fermes réparties sur tous les territoires.

Nous pouvons crier haut et fort que « la Souveraineté Alimentaire sera paysanne ou ne sera pas ». La priorité est de produire ici pour nourrir ici d'abord et elle est valable pour tous les pays du monde. Cependant, nous ne pouvons pas faire du local sans remettre en cause les politiques globales. Cela ne suffira pas. Il faut changer le cadre, les règles qui déterminent les conditions de production, de transformation et de commercialisation des biens alimentaires.

L'Union européenne doit soutenir ses producteur.rice.s en premier et pas seulement ses productions. Elle doit fixer des règles donnant la priorité à son marché intérieur. Elle doit mettre en place des outils efficaces de régulation de marché, gérés par les instances publiques. Elle doit se donner les moyens d'une politique alimentaire en qualité et en quantité. Elle doit arrêter d'exporter et d'importer des biens alimentaires à des prix inférieurs à nos coûts de production. Elle doit prioriser la relation directe vécue avec l'animal en élevage de petite ou moyenne taille, plutôt que le modèle de production en agriculture industrialisée.

L'Union européenne doit également se donner les moyens de réelles politiques de structure, refusant les fermes usines, refusant des pratiques d'un autre âge, qui empoisonnent les plantes et, au final, les aliments. Elle doit jouer son rôle d'arbitre, au lieu de laisser faire les marchés. Elle doit rechercher la plus juste répartition des plus-values. Elle doit rendre le

commerce le plus transparent et le plus loyal possible. Elle doit veiller à valoriser le développement de tous ses territoires.

Au niveau international, l'Union européenne devrait mettre le commerce à sa juste place, par l'instauration d'autres règles multilatérales à propos du commerce mondial, afin de résoudre le problème de la faim dans le monde et de rencontrer les défis de justice sociale, de prise en compte de l'environnement et de la revitalisation de la biodiversité.

Enfin, l'Union européenne doit se doter de réserves stratégiques de nourriture (qui n'est que de 12% de la consommation annuelle) (Voir « Agriculture – Stratégie » de mai 2020). Cette énumération n'est pas exhaustive...

Que peut faire le MAP ? Son rôle est multiple : il a un rôle de formation, en interne et en externe, et d'information sur les enjeux de la nourriture et de celles et ceux qui la produisent ici et partout. Il a un rôle, avec d'autres, de porter à la connaissance du grand public et des institutions, l'importance des paysan.ne.s dans notre société. Sans elles et sans eux, pas de nourriture saine et de qualité, pas de territoire rural vivant, pas de paysage

entretenu.

Le MAP fait, avec d'autres, des plaidoyers pour que vive décentement la multitude de petites et moyennes fermes, car sans revalorisation de notre métier... difficile de tenir !

La souveraineté alimentaire sera paysanne ou ne sera pas. L'élevage est un métier à part entière ! Il n'a rien à voir avec les fermes usines où les agri-managers ne connaissent pas leurs animaux.

La voie n'est pas la mise en concurrence des paysan.ne.s. La voie n'est pas l'importation/exportation de produits à bas coût. La voie n'est pas la priorité aux marchés mondialisés. Les pouvoirs publics à tous les niveaux doivent piloter les politiques alimentaires, de santé, d'environnement.

La pandémie nous renvoie à nos fragilités. L'une des leçons est que nous devons accorder la première place à la production de biens alimentaires relocalisés, dans des fermes à taille humaine, avec des pratiques qui préservent les générations futures.



La Via Campesina ©

COVID19 : La nature à la table des négociations



Vincent Dauby, vice-président du MAP

Le vendredi 05 juin, le Global FootPrint Network annonce que l'overshoot day – le jour, dans une année, où la demande humaine en ressources et services naturels dépasse la capacité de la Terre de régénérer ces ressources dans ladite année – recule de 3 semaines par rapport à la date de l'année dernière. « La date représente une diminution de 9,3% de l'impact écologique de l'humanité depuis le 1er janvier jusqu'au jour du dépassement comparé à la même période l'année dernière (...) [traduction : Vincent Dauby]¹. »

La raison de ce recul est l'impact mondial du Covid19. Les Etats ont dû diminuer drastiquement les échanges. La demande, autant industrielle qu'individuelle, a chuté, ce qui, par « les forces du marché » a diminué la production et les services, et donc la pression sur les ressources naturelles de la planète². Moins de personnes et de marchandises ont été déplacées sur de longue distance. Les achats se sont recentrés sur des besoins de

premières nécessités, diminuant fortement la demande pour des produits ou services moins nécessaires ou de luxe. De plus, une partie des consommateurs ont cherché à s'approvisionner localement (car les déplacements étaient limités mais aussi par réactions de « survie » qui amènent les individus à se recentrer sur leur environnement et leur communauté).

Ce n'est pas la première fois que cette date recule : en 2008, lors de la crise des subprimes et la crise financière qui s'ensuivit, la date du dépassement avait également été retardée³.



Cristina Quicler ©

Il est tout de même perturbant de se réjouir de ce genre de constat car cela implique des drames sanitaires et sociaux graves du point de vue de la communauté humaine. Car, que ce soit la crise des subprimes ou la crise du Covid19, la résultante sociale se traduit par des émeutes de la faim, des pertes d'emplois massifs, des pressions et des changements politiques radicaux

³Global FootPrint Network. (2020). *Earth Overshoot Day is August 22, more than three weeks later than last year*. Consulté en ligne le 06 juin 2020 : <https://www.footprintnetwork.org/2020/06/05/press-release-june-2020-earth-overshoot-day/>

(Printemps arabes), et des vies perdues. Mais, d'un autre côté, les messages environnementalistes, écologiques et collapsologiques nous rappellent tous les jours et depuis des années que la société mondialisée de la croissance ne peut que s'écrouler car elle scie la branche sur laquelle elle est assise.

Selon le cadre d'analyse de James. E. Lovelock⁴, on peut considérer que la Covid19 fait partie de la cybernétique de la planète et des courbes de rétroaction qui forment toute la dynamique de la vie sur la planète. La régulation et le maintien de l'« organisme Vie » de la planète fait apparaître ce type de virus. Il faut interpréter cela comme un appel grave et dur pour que l'humain se reconnecte à son environnement. Qu'il (re)prenne conscience qu'il forme un élément d'un tout et que c'est la dynamique de ce tout qui lui permet d'être et de vivre.

L'appel pour un nouveau contrat social et naturel

C'est la diminution non concertée et imposée de la demande qui a permis à la nature de respirer quelques instants. La demande est une dynamique humaine, et la particularité centrale de l'être humain, comme l'explique le biochimiste belge Christian de Duve⁵ est de pouvoir réfléchir, analyser et adapter son comportement tout le temps. Il est tout à fait capable d'aller contre ses

⁴Lovelock, J.E. (1999). *La Terre est un être vivant – l'hypothèse Gaïa*. Paris : Flammarion.

⁵De Duve, C. (2011). *De Jésus à Jésus... en passant par Darwin*. Paris : Odile Jacobs.

¹Global FootPrint Network. (2020). *Earth Overshoot Day is August 22, more than three weeks later than last year*. Consulté en ligne le 06 juin 2020 :

<https://www.footprintnetwork.org/2020/06/05/press-release-june-2020-earth-overshoot-day/>

²Voir l'article de la Banque mondiale publié le 23 avril 2020, *Un choc à nul autre pareil : la pandémie COVID-19 ébranle les marchés des produits de base* :

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2020/04/23/coronavirus-shakes-commodity-markets>

aspirations consummatrices et conquérantes.

Rousseau⁶ nous a invité à négocier entre humains et à établir un contrat social particulier dans lequel la liberté naturelle de l'homme de s'accaparer tout sans considération pour autrui soit négociée et transformée en une liberté civile qui se traduit par la liberté de penser, d'entreprendre et d'avoir accès à une série de biens et de services sociaux. Cette liberté est alors gérée et assurée par un Etat constitué des aspirations de chacun.e exprimées à travers la démocratie.

La Covid19 est un appel démesuré, radical et dramatique de la Nature à se mettre autour de la table avec les humains pour négocier un nouveau contrat social et naturel dans lequel l'élan humain de liberté doit s'organiser et s'articuler avec la « liberté » de la nature de « vivre » et d'assurer sa fonction essentiel : être le socle pour que toute la vie soit.

Le changement passe par l'action

Ce chantier n'est pas nouveau et des outils existent pour faire de ce nouveau contrat une réalité. Depuis des millénaires, des communautés humaines travaillent et reconnaissent l'importance de la nature et de la vie pour leur propre existence. Les paysannes et paysans, les pêcheurs et pêcheuses, les forestiers et les forestières, et autres communautés autochtones crient – trop souvent dans le désert – au reste du monde que nous maltraitons les bases de notre

existence individuelle et collective. De leur expérience, eils nous apportent des pistes de solutions comme l'agroécologie paysanne et la souveraineté alimentaire.

Leurs propositions et leurs combats doivent remonter dans les arcanes où se négocie tous les jours et continuellement ce contrat social. Il est nécessaire de repenser nos (faux) besoins de consommation. Il est nécessaire de construire dès maintenant les moyens de production permettant d'assurer un épanouissement et une liberté pour chaque être humain sans endommager la capacité de la nature à maintenir cet épanouissement dans le temps, et pour les autres générations.

Il est nécessaire que ce discours et les récits qui l'accompagnent soient entendus et écoutés par les responsables politiques à tous les

échelons de pouvoir. Il est nécessaire de détruire les vieilles idoles que sont la croissance capitaliste et l'individualisme.

Chacun.e peut faire sa part à son niveau. Mais les choses devront se passer également par une redécouverte du collectif et un effort orientée vers un nouveau système d'organisation et d'institutions où la nature serait au centre. Il en va de l'existence de l'humanité et de la vie elle-même.

Editeurs : Vincent Dauby, Serge Peereboom et Sabine Renteux

Contact :

vincent.lemap@gmail.com



⁶Rousseau J.J. (2001). *Du contrat social*. Paris : Flammarion.

Julie Fletcher ©

Biodiversité, climat et agriculture paysanne : La Politique agricole européenne va-t-elle changer de CAP ?

L'humanité est confrontée à des défis vitaux : le dérèglement climatique et l'extinction de masse des espèces, mais aussi la disparition des paysan.ne.s et des agriculteur.rice.s ! La politique agricole européenne fait, jusqu'ici, plus partie du problème que de la solution... Cependant, les annonces faites par la Commission dans le cadre son Green Deal et de son volet agricole font naître un espoir. Le changement, c'est maintenant ?



Dossier réalisé par Sabine Renteux

La crise Corona a fait apparaître au grand jour les fragilités d'une économie mondialisée. L'Union européenne (UE) est certes la première exportatrice mondiale de produits agricoles, mais elle en est aussi la première importatrice, ce qui rend notre système alimentaire très vulnérable. Et la Politique Agricole Commune européenne (PAC), en cours de ratification, donne toujours la priorité aux imports/exports et à la « compétitivité » de l'agriculture sur les marchés internationaux...

Début mars, plus de 3.600 scientifiques internationaux ont lancé un appel demandant aux responsables européens de modifier

cette PAC qui aujourd'hui « finance des pratiques qui détruisent la biodiversité à grande échelle⁷ ».

Plus de 40% des espèces d'insectes sont menacées d'extinction dans le monde, un tiers des oiseaux ont disparu en France en 15 ans, 80 % des insectes en Allemagne en 30 ans et 45% des sols sont en baisse de fertilité⁸. Nous faisons partie et dépendons des écosystèmes : cet effondrement rapide de la biodiversité, conjugué au dérèglement climatique, représente une menace grave pour notre production alimentaire et les conditions même de notre survie !

Les modèles de production agro-industrialisés porte une part de responsabilité importante dans ces dérèglements : empoisonnement des sols, de l'eau et de la vie par les pesticides et engrais de synthèse ; disparition des polycultures, des haies et des zones « non productives » à grand intérêt biologique ; émission d'entre 25 et

30 % des gaz à effet de serre (GES) par la chaîne alimentaire mondiale⁹, et de 11% des GES en Europe¹⁰ ; etc.

Sans des sols vivants, sans insectes pollinisateurs, dans un contexte de sécheresses et d'inondations, la production agricole risque elle aussi de s'effondrer. La « révolution verte » d'après la seconde guerre mondiale a boosté la productivité à coup de mécanisation, d'engrais et pesticides, et de semences hybrides. Mais nous arrivons aujourd'hui au bout de l'impasse de cette logique productiviste¹¹.

Une autre agriculture et un autre système alimentaire sont pourtant possibles. Relocalisés, résilients, voire réparateurs. Différentes approches et systèmes existent, que l'on peut regrouper sous le nom d'agroécologie. L'agroécologie¹², promue par de nombreux acteur.rice.s¹³, regroupe des pratiques conjuguant biodiversité et productivité agricole, en favorisant les polycultures, la fertilité des sols et la sélection de cultures adaptées

7 Voir l'article de RTL, publié le 09 mars 2020, *L'Europe donne 60 milliards d'euros à une agriculture qui détruit la biodiversité à grande échelle : 3600 scientifiques réclament du changement* - <https://www.rtl.be/info/monde/economie/politique-agricole-commune-des-milliers-de-scientifiques-europeens-appellent-a-une-reforme-de-la-pac-1202325.aspx?fbclid=IwAR1qsO930PngL7-LvLNppWJh5U-3VSMKfDisqov2QQQtZz8Wkn91vACGXjK4>

8 Voir l'article d'Inès Trépart dans *L'Ecologiste* n°55, publié le 23 décembre 2019, *Alerte sur le projet de Politique Agricole Commune*

9 ECVC 27/9/19

10 Rapport du GIEC de ?

11 Cf article « impasse productiviste ».

12 Telle que définie par la Déclaration de Nyelini (2015) et abordée dans l'étude TYFA « Une Europe agroécologique en 2050 » ?

13 Mouvement paysan international Via Campesina, Agroecology in Action, rapports du GIEC, de la FAO et de l'IPBES, Rapporteurs spéciaux des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation, le Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (IPES-Food) et le projet TYFA

aux conditions locales, dans une approche écologique et systémique.

Selon l'étude TYFA (Ten Years For Agroecology)¹⁴, une transition globale, dans les 10 prochaines années, de l'agriculture européenne vers des méthodes agroécologiques permettrait, d'ici à 2050, de restaurer la biodiversité et les ressources naturelles (eaux, sols, ...), d'émettre moins de GES et de stocker du CO₂, tout en assurant une alimentation saine et suffisante pour les européens.

Mais les paysan.ne.s et agriculteur.rice.s qui pratiquent des modes de production plus écologiques sont actuellement très minoritaires ... Et les temps sont durs pour les agriculteur.rice.s !

Sur les 10 dernières années, plus de 4 millions de fermes ont disparu dans l'Union européenne, soit environ 1000 par jour¹⁵ ! En Région wallonne, entre 1990 et 2017, le nombre de fermes et de personnes occupées dans le secteur agricole a diminué de plus de 50% ... Cette disparition va de pair avec une concentration des terres agricoles au sein d'exploitations de plus en plus grandes : dans le même temps, la surface moyenne des exploitations a, elle, plus que doublé. « *Toutes ces crises ont été vécues dans de profondes douleurs* », se souvient Henri Lecloux, président du MAP et ancien éleveur laitier. « *L'UE a*

14 Poux, X., Aubert, P.M., Saulnier, J., Lumbruso, S., Treyer, S., Loveluck, W., Hege, E., & Schwoob, M.H. (2018). *Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine*. Paris : IDDRI.

15 Le Commissaire européen, Janus Wojciechowski, à l'agriculture lors de la conférence sur les perspectives agricoles de l'UE, le 10/12/2019.

LEXIQUE :

La **Politique Agricole Commune (PAC)** est l'une des principales politiques de l'Union européenne, et représente près de 40% de son budget, soit 60 milliards d'euros/an. Environ 80% des primes de la PAC vont à 20% des plus grandes exploitations. Une **proposition pour la prochaine PAC (2021-2027)** a été présentée par la précédente Commission en 2018, et doit encore être validée par le Parlement et le Conseil européens. Cette proposition prévoit notamment une forte renationalisation des politiques menées, à travers des **Plans Stratégiques Nationaux (PSN)** qui devraient être présentés par chaque Etat membre et validés par la Commission. Une autre nouveauté : les **éco-régimes**, qui devraient permettre de « verdir » la prochaine PAC, mais dont les contours sont encore flous.

Le **Green Deal (GD)** est un plan global présenté par la nouvelle Commission en décembre 2019, dont l'objectif principal est de faire atteindre une « neutralité carbone » à l'Union européenne en 2050. La **stratégie « de la fourche à la fourchette » (F2F)** est le volet agricole et alimentaire de ce plan. Cette stratégie a été présentée le 20 mai passé, et annonce des objectifs ambitieux pour 2030 : 50% de réduction de l'usage des pesticides et antibiotiques 20% de réduction des engrais chimiques, et 25% de surfaces cultivées en bio. Un document précisant les liens entre F2F et la PAC a également été publié.

choisi, depuis la réforme de la PAC et la signature des accords du GATT¹⁶ de 1992, de subordonner sa politique agricole au commerce international, aux dépens des producteurs et des territoires. Or pour conquérir ces marchés, il faut maintenir des prix très bas. En alignant les prix agricoles européens sur des cours mondiaux très volatiles et souvent inférieurs aux coûts de production européens, la PAC a légalisé la vente à perte et contraint les agriculteurs à compter sur des primes régulièrement revues à la baisse, et dont l'octroi est

soumis à de lourdes contraintes administratives ».

Le MAP défend une agriculture paysanne et agroécologique, dans la perspective d'un maillage d'une multitude de petites fermes durables. De nombreu.se.s paysan.ne.s et agriculteur.rice.s mettent déjà des approches agroécologiques en pratique, et bénéficient parfois d'une visibilité médiatique et d'un certain succès commercial.

16 Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, dans lequel l'UE accepte pour la première fois d'intégrer les prix agricoles

Mais dans les faits, ces formes d'agricultures restent très minoritaires (7,5% des terres en « bio » dans l'UE, dont une infime partie en « paysannerie agroécologique ») et globalement peu rémunératrices. D'autres agriculteur.rice.s, ou candidat.e.s agriculteur.rice.s, pourraient faire leur transition, mais reculent face aux coûts et risques financiers, aux difficultés d'accès au foncier, aux règles sanitaires imposées par l'AFSCA et à la charge de travail.

L'annonce du « Green Deal » et la présentation des objectifs ambitieux de la stratégie « de la fourche à la fourchette » (F2F) donnent l'espoir que l'UE pourrait enfin rediriger une partie de sa puissante politique agricole pour soutenir une transition agroécologique ...

Ces déclarations d'intention risquent cependant de rester sans effet si elles ne se conjuguent pas de manière cohérente avec la réforme de la PAC en cours. Des marges de manœuvre existent, il est encore temps de se mobiliser pour faire bouger les lignes. Il est grand temps !

Editeurs : Vincent Dauby, Serge Peereboom et Sabine Renteux

Contact : vincent.lemap@gmail.com



Jim Urquhart ©

À vos agendas !

Cet été : COVID-19 et Agriculture Paysanne ?

LE Déconfinement... Nous y voilà !

Et l'agroécologie paysanne, la résilience et la souveraineté alimentaire dans tout ça ?

Un été sans Petite Foire Paysanne ? Nous l'avons envisagé...

mais nous préférons vous proposer:

« Un été et 100 Petites Foires en Wallonie et à Bruxelles ! »

Le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) & Agroecology in Action (AIA) lancent un appel à organiser l'une de ces 100 p'tites Petites Foires dans votre ferme, votre marché paysan et/ou de producteur.ice.s, votre coopérative, comptoir-paysan, groupe d'achat, lieu de vente en circuits-courts, lieu de vie et de militance,...

**Une part importante de la société civile est claire ;
Nous ne voulons pas de retour à l'anormal !**

En pleine période de déconfinement lié à la crise sanitaire, et dans les suites de la Journée Mondiale des Luttés Paysannes du 17 avril dernier, nous ré-affirmons notre volonté collective d'accélérer la relocalisation urgente des systèmes alimentaires, maintenant et en solidarité avec les paysan.nes et populations du monde entier. Partout dans nos territoires les initiatives se multiplient et ça bouge dans tous les sens pour pousser cette volonté commune de relocaliser nos systèmes alimentaires et renforcer un mouvement plus large et global qui ne cesse de prendre de l'ampleur !

Manifestez-vous !

Plus que jamais **notre solidarité et nos liens dans notre diversité sont notre force**

> **Répondez à cet appel** et démontrez plus que jamais que l'agroécologie paysanne que vous pratiquez peut nourrir la planète sans la dégrader et en respectant producteur.rice.s et mangeur.euse.s !

> **Participez à cette édition délocalisée/relocalisée** entre **le 24 juillet et le 31 octobre** en organisant une p'tite Petite Foire chez vous !

> Nous réfléchissons ensemble à la relocalisation paysanne de notre alimentation par le biais d'un **kit rempli d'outils et de propositions d'animation** (dans le respect des règles sanitaires et légales).

> **Nous demandons de respecter les règles sanitaires officielles** (voir en deuxième page) liées au déconfinement et invitons les participant.es à y être particulièrement vigilant.es.



PAC, Green Deal et F2F : où en est-on ?



Pour faire le point sur l'actualité brûlante de la politique agricole européenne, nous avons fait appel à l'expertise de

Gérard Choplin¹⁷. Agronome de formation, il a joué un rôle moteur pendant 26 ans au service de la Coordination Paysanne Européenne puis de ECVC¹⁸, et est aujourd'hui analyste-rédacteur indépendant. Des propos recueillis¹⁹ par Sabine Renteux.

Gérard Choplin, quelle place la PAC actuelle donne-t-elle, selon vous, aux petit.e.s agriculteur.rice.s ?

Il est clair que la PAC est massivement défavorable aux petits, les chiffres sont connus ... Il y a bien une aide forfaitaire possible pour les très petites exploitations, mais son montant est très limité et y faire appel implique de renoncer aux aides directes du 1^{er} pilier de la PAC. Il faut lutter contre le phénomène de concentration des terres au sein d'exploitations agricoles de plus en plus grandes, qui est favorisé par la PAC.

Peut-on dire que la PAC soutient des pratiques agricoles favorables à l'environnement ?

Depuis la PAC de 1992, l'UE a peint la locomotive en vert, mais sans changer l'aiguillage... De bonnes choses ont été faites : les « mesures agro-environnementales » (MAEC), les zones Natura 2000, ... Mais dans le même temps, la locomotive PAC continue à faire d'énormes dégâts en termes de pollution, de santé et d'atteintes à la biodiversité – le problème majeur ! Tout cela entraîne des coûts externes énormes : on finance la destruction de nos écosystèmes, et cela nous revient bien plus cher que de soutenir des modes de production plus écologiques.

Pensez-vous que la proposition de nouvelle PAC présente des avancées sur les enjeux sociaux liés à l'agriculture ?

Il n'y a pas d'avancée sur les conditions de travail indignes faites aux travailleurs saisonniers et aux travailleurs sans papiers... Les bas prix imposés par le système agricole actuel reposent, pour certaines productions, sur leur exploitation. Pour changer ça, il faudrait que la PAC et la politique commerciale permettent d'intégrer les coûts de production dans les prix, et de conditionner l'octroi des aides du 1^{er} pilier au respect du droit du travail dans chaque Etat.

Un autre enjeu social majeur, c'est la disparition des agriculteurs, acculés à la faillite, ou sans

successeur. La proposition de nouvelle PAC ne change rien à la logique de « prime à l'hectare » qui favorise la concentration des terres. Un plafonnement des aides directes a bien été prévu, mais seulement à partir de 100.000 euros par exploitation, un seuil beaucoup trop élevé pour avoir un réel impact.

Les crises sectorielles rencontrées ces 10 dernières années ont cependant sensibilisé les gouvernements aux difficultés des producteurs, principalement grâce à la mobilisation des producteurs laitiers. Aujourd'hui, la proposition de nouvelle PAC prévoit quelques petites mesures pour réguler un peu les marchés en cas de crise. Mais il n'y a toujours pas de mesures structurelles et obligatoires de régulation des marchés et de maîtrise de la production, ce qui serait pourtant la seule manière de prévenir ces crises.

Il y a eu cependant une avancée intéressante en 2017 avec la mini-réforme Omnibus : les groupements de producteurs sont désormais autorisés, pour tous les secteurs, sans limites au sein de l'UE. Si de tels groupements nationaux et européens pouvaient se mettre en place, ils pourraient peser face à l'agro-industrie !

¹⁷ Gérard Choplin est également l'auteur du livre « Paysans mutins, paysans demain. Pour une autre politique agricole et alimentaire », 2017, éditions Yves Michel.

¹⁸ European Coordination Via Campesina

¹⁹ L'écriture inclusive n'a pas été utilisée afin de garder la précision des propos recueillis.

Cette proposition de PAC présente-elle des avancées sur les enjeux environnementaux ?

La Commission annonce des objectifs ambitieux au niveau environnemental, mais la proposition sur la table n'avance pas de mesures suffisamment concrètes... Vu l'importante renationalisation de la PAC prévue, via la place donnée aux Plans Stratégiques Nationaux (PSN), cela dépendra de chaque Etat ! Les futurs éco-régimes sont supposés permettre ces avancées environnementales, mais actuellement aucun seuil de financement minimal n'est prévu, et leur définition reste floue...

On risque donc de déboucher sur de grandes disparités entre Etats : certains auront des exigences minimalistes, pour obtenir des prix très bas et pratiquer un « dumping environnemental » ; alors que d'autres pourront se spécialiser dans un marché de niche biologique. Cela risque d'accentuer les différences entre Etats membres et les distorsions de concurrence dans le Marché unique.

Les objectifs de la stratégie F2F présentée par la Commission ce 20 mai sont ambitieux... Peut-on espérer un changement de cap ?

On n'y voit toujours pas très clair... Les objectifs sont bons, et il est très positif que, face aux dégâts et sous la pression de l'opinion, la Commission ait été obligée d'annoncer ces stratégies (« de la fourche à la fourchette » et « biodiversité »). Ça fait au moins 40 ans que l'on demande une remise en cause du productivisme et de ses

effets sociaux et environnementaux désastreux. Mieux vaut tard que jamais !

Un document publié le 20 mai précise que les Etats devront atteindre les objectifs de F2F à travers leurs Plans stratégiques, dans le cadre d'une proposition de PAC publiée il y a déjà 2 ans. Les choses sont faites à l'envers !

Comment cette articulation entre F2F et la PAC va-t-elle être mise en œuvre concrètement ? Avec quel budget et quels instruments ?

C'est une stratégie, elle n'a pas de budget propre. L'enjeu, c'est l'intégration de cette stratégie dans la PAC, mais aussi dans les politiques européennes de la santé, de l'alimentation, ... Les réactions violentes face à F2F de la part du COPA-COGECA²⁰ et de l'industrie des pesticides montrent que ça va dans le bon sens ! Des pressions sont déjà exercées sur les gouvernements et le Parlement européen pour en faire le moins possible.

Évidemment, si des mesures environnementales fortes sont prises sans mener en parallèle des actions pour augmenter les prix et les revenus agricoles, ça va être plus compliqué ! Réduire les pesticides, mettre des terres agricoles en zone non-productive, ça a un coût pour les agriculteurs.

Le cadre existant de la PAC n'est pas bon, mais des marges de manœuvre existent. Par exemple,

²⁰ Regroupement européen des grandes organisations agricoles comme le Boerenbond et la FWA, ainsi que les coopératives agricoles proches.

les 2 nouvelles stratégies de la Commission la poussent à encadrer davantage les éco-régimes, avec peut-être un pourcentage minimum des fonds du 1^{er} pilier (il faudrait au moins 30%) et des objectifs chiffrés à atteindre. Des négociations très intenses sont menées en ce moment au niveau du Conseil et du Parlement européens. Ce sont des combats qu'il faut mener pour un réel impact positif sur l'environnement. Il est aussi indispensable de fixer des objectifs intermédiaires à atteindre par les Etats, de les vérifier et de les faire respecter.

Les exemples de la directive européennes Nitrates ou du plan Eco-phyto en France démontrent tristement que de bonnes réformes peuvent avoir peu d'effets, voire aucun, si on ne les fait pas respecter...



Sabine Renteux ©

Une autre grande question est de savoir comment la Commission va gérer la validation des PSN : va-t-elle refuser ceux qui ne seront pas assez conformes aux objectifs de F2F ? Cela dépendra évidemment

des rapports de force avec les Etats...

Où en est le calendrier de la réforme de la PAC ?

Des retards ont été pris et la mise en œuvre de la nouvelle PAC est maintenant prévue pour 2023 au plus tôt. Le PE et le Conseil doivent arrêter leur position respective pour l'automne 2020, théoriquement. Des négociations entre les deux démarreraient alors début 2021, qui seront fortement influencées par le budget européen 2021-2027, qui pourrait être adopté fin 2020. En parallèle, les PSN sont déjà en cours d'élaboration. Après validation de la PAC, il y aura encore une période d'un an environ d'allers-retours pour la validation de ces PSN par la Commission européenne.

Cette crise du COVID a-t-elle permis de mettre en lumière les enjeux liés à la sécurité alimentaire européenne ?

L'UE, 1^e importatrice et exportatrice alimentaire mondiale, est très dépendante des flux commerciaux internationaux. La crise du COVID a contribué à faire passer l'idée que nous devons produire une plus grande part de notre alimentation « chez nous ». Mais déjà les discours européens à ce sujet évoluent, sous la pression des lobbies exportateurs. On entend maintenant qu'il faudrait plutôt diversifier nos sources d'importations, pour ne plus être dépendants d'un seul pays...

En parallèle, la Commission continue de préparer la signature du Mercosur... Quelles conséquences possibles pour le monde agricole et l'environnement ?

Il n'est plus si certain que le Mercosur soit signé... Les négociations ont été freinées par la crise du COVID, plusieurs Etats membres se sont déclarés contre, et la situation politique de l'Amérique du Sud a évolué. Au-delà du Mercosur et des accords de « libre »-échange, le problème fondamental, c'est que les règles du commerce agricole international formatent la PAC depuis 1992, où l'on a remplacé les prix par des primes sucettes pour que les agriculteurs acceptent de vendre leurs produits à des prix souvent inférieurs à leur coût de production...

Par ailleurs, l'agriculture n'est souvent considérée que comme une valeur d'échange dans les négociations commerciales. En gros, l'UE exporte des services, et en échange elle est prête à importer des produits agricoles.

Dans ce contexte, il est très compliqué de mener des politiques agricoles centrées sur les intérêts européens. Tant que la « la compétitivité sur les marchés internationaux » restera gravée dans les premiers objectifs de chaque réforme PAC, on n'avancera guère. Par ailleurs n'oublions pas que la PAC actuelle, qui normalise la vente à perte, est une subvention indirecte mais massive à l'agro-industrie et la grande distribution... Le contribuable croit financer les

paysans, mais il finance Lactalis, Carrefour, etc. On continue dans ce système fou depuis plus de 40 ans...



Sabine Renteux ©

Que pensez-vous du soutien de la politique agricole européenne à l'« agriculture de précision » ou à la digitalisation de l'agriculture, par exemple ?

Je n'ai pas d'a priori sur les techniques, ça dépend de l'usage qu'on en fait et des objectifs poursuivis. Internet par exemple peut être très utile pour les circuits courts. Un drone ne coûte pas très cher et peut avoir une utilité pour un forestier ou un paysan. Mais globalement, la digitalisation en cours est plus adaptée aux grandes exploitations industrialisées. Le risque, c'est d'aller vers une perte d'autonomie des agriculteurs de plus en plus grande, et au final d'arriver à un système entièrement mécanisé et informatisé, avec des drones et des machines autonomes guidées par GPS. L'agriculteur aura perdu ce qui lui reste d'autonomie. Et les données captées... à qui vont-elles appartenir et quel usage en fera-t-on ?

La majorité des paysan.ne.s membres du MAP ne touchent pas d'aides de la PAC. Quels liens possibles entre le modèle d'agroécologie à taille humaine défendu par le MAP et la PAC ?

Le MAP défend une agriculture basée sur une multitude de petites fermes agroécologiques, en lien avec une distribution en circuits courts. La pertinence de ce modèle a encore été démontrée par la crise du COVID. C'est très important de le faire exister sur le terrain et de montrer que ça fonctionne aussi économiquement !

Mais si l'on veut un vrai changement de modèle, il est aussi indispensable de se préoccuper de la PAC et de l'ensemble de la politique agricole européenne, y compris les aspects liés au commerce international. Sinon, on a côte-à-côte des circuits courts qualitatifs mais avec un public limité, et le gros de la population qui achète des produits à bas prix dans les supermarchés, avec tous les dégâts liés à ce système.



Sabine Renteux ©

La PAC a aussi un lien direct avec la concentration des terres, qui rend

si difficile l'accès au foncier pour les petits et nouveaux agriculteurs, particulièrement en Belgique.

Quels sont les principaux enjeux et échéances des prochains mois ?

Les grands enjeux sont connus, ils sont existentiels : l'effondrement de la biodiversité, le dérèglement climatique, les problèmes de santé liés à l'agriculture et à l'alimentation, les inégalités sociales et les enjeux du territoire.

La PAC est tellement en retard par rapport à ces enjeux que bien sûr on se dit qu'il en faudrait une autre, comme l'ont demandé les Verts européens au PE en septembre 2019... ça vaudrait le coup, quitte à prendre un peu plus de temps. Mais la majorité du PE a refusé de suivre cette voie et, compte-tenu des rapports de force politiques, la réforme en cours va continuer. C'est désolant, c'est frustrant, mais les gouvernements et les députés que les européens ont élus ne sont pas prêts pour le « monde d'après » ...

Comment, dans ce contexte, peser sur les débats et les prises de décision à venir ?

Il faudrait agir sur 2 plans simultanément. D'un côté, dans le cadre actuel de la PAC, rallier l'opinion publique pour faire pencher la balance du rapport de force sur les négociations en cours. Des éco-régimes forts, contraignants et bien définis pourraient réellement aider les agriculteurs à mener une transition agroécologique. L'abandon de l'élevage industrialisé me semble aussi un point clé : il est incroyable que, la Commission ne mette

toujours rien en place pour les limiter ! La stratégie « de la fourche à la fourchette » prévoit même un soutien à la production de biogaz, qui favorisera dans les faits les élevages industrialisés, ... Quant aux ruminants, on doit les obliger à ne faire que du pâturage, ce qui n'est que leur vocation naturelle !

Pour soutenir efficacement les petites fermes, revendiquer une augmentation des prix agricoles est indispensable, mais pas suffisant. Une politique de prix ne remplace pas une politique structurelle : que les prix soient hauts ou bas, ce sont toujours les gros qui en profitent et bouffent les petits...

D'un autre côté, en parallèle à ces combats dans les cadres existants, il faudrait développer des propositions pour « le mode d'après », à adresser aux dirigeants wallons, belges, européens, ... Pour les aspects agricoles et alimentaires, mais aussi sur les politiques de commerce international.

Des propositions concrètes pour assurer la préservation de la biodiversité, du climat et de l'avenir des agriculteurs. Il ne s'agit pas de viser l'autarcie : on peut maintenir un import/export mesuré et raisonnable, mais avec des règles justes, à énoncer, qui remettent le commerce international agricole à sa juste place. Il s'agit pour l'UE de retrouver la souveraineté de sa politique agricole et alimentaire.

Editeurs : Vincent Dauby, Serge Peereboom et Sabine Renteux

Contact : vincent.lemap@gmail.com

Retour des campagnes

Petit tour d'horizon des activités du MAP ces derniers mois :

Groupe SPG

Le groupe SPG du MAP s'est vu renforcé de nouvelles énergies : Francesca, Marie, Christophe et Philippe sont venus rejoindre Vincent, Johanne et Serge dans ce groupe de travail. Différents chantiers sont en cours. Premièrement, suite aux travaux effectués les années précédentes avec le Réseau des GASAP, un appel à projet conjoint a été déposé au Cabinet Tellier afin de demander de l'aide financière pour développer des SPG sur l'ensemble du territoire wallon.



Tsvetelina Palatovska ©

En second lieu, certain.e.s aident Serge à actualiser le contenu et la forme de la formation.

Finalement, le MAP a été sélectionné pour participer au *Organic World Congress* organisé par IFOAM à Rennes en septembre 2021. Pour cet événement, le MAP est invité à animer un World Café pour partager les expériences sur la mise en place de SPG. De plus, nous réaliserons un poster de présentation des dynamiques SPG en Wallonie. Il s'agit d'une occasion

d'échanger et de rencontrer d'autres paysan.ne.s afin de s'enrichir mutuellement des expériences de chacun.e.

Groupe AFSCA

En novembre 2019, la Bergerie des Fauves Laineux exprimait son mécontentement dans les médias vis-à-vis d'un contrôle AFSCA. Le MAP les a contacté.e.s et a tenté de mettre autour de la table différentes personnes qui désiraient relancer les démarches de luttes et d'adaptation par rapport à l'AFSCA. Une première réunion a eu lieu à la Ferme Arc-en-Ciel. En est sorti une série de points à partir desquels le MAP pourrait travailler pour aider les paysannes et paysans : désobéissance civile, modèle de « club privé », reconnaissance du statut de paysan.ne, développement et reconnaissance de systèmes alternatifs de garantie tels que les SPG, dénoncer et communiquer et permettre aux paysannes et paysans de se « protéger » lors de contrôles inopinés.

Une seconde réunion s'organisa début 2020 (juste avant que tout soit mis en pause en raison des mesures prises pour endiguer la pandémie). Lors de celle-ci, il a été décidé d'écrire deux courriers au Ministre Borsus : un premier pour présenter le fait que les contraintes que subissaient les paysan.ne.s de la part de l'AFSCA mettaient clairement à mal le développement de l'agroécologie en Wallonie et pouvait être interprétées comme des freins à la transition vers une agriculture durable, pourtant souhaitée par le Gouvernement dans sa Déclaration de Politique Régionale. Ce courrier a été cosigné par une série de personnalités et d'anonymes concernés. La seconde lettre doit mettre en avant le désaccord des maraîcher.ère.s envers la nouvelle législation sur les passeports phytosanitaires qui représente une nouvelle tare bureaucratique, un nouvel outil de contrôle et un frein au développement de la paysannerie en

Les passeports phytosanitaires : encore une atteinte aux libertés paysannes...

Depuis le 14 décembre 2019, tous les végétaux destinés à la plantation sont soumis à un passeport (règlement (UE) 016/2031). Pour les producteur.rice.s de légumes, cela signifie que lorsqu'eils achètent du matériel de plantation (y compris certaines semences) celui-ci doit être accompagné d'un passeport phytosanitaire.

La.le producteur.rice du matériel de plantation (y compris les semences) délivre le passeport phytosanitaire et doit le reconnaître (et également vérifié par l'AFSCA). Les semences et plants produits par la.le maraîcher.ère pour ses propres productions maraîchères ne doivent pas être accompagnés du passeport phytosanitaire. Par contre, les échanges et la vente entre maraîcher.ère.s ne sont permis que moyennant ledit passeport.

Wallonie. Ce courrier est toujours en cours de rédaction.

Dans les mois à venir, le groupe doit se retrouver afin d'avancer sur les autres points d'action identifiés.

Groupe Terre

Un groupe de travail sur la Terre avait été recréé au début du mandat du CA. La question de la terre est traitée au sein de notre allié Terre-en-Vue. L'idée est de les soutenir et tenter de développer plus de liens, si nécessaire.

Journée du 17 avril

Cette année, malgré le confinement, différentes associations portées par le RESAP et Agroecology in Action, ont développé toute une campagne de communication et d'interpellation des politiques pour faire remonter constats et revendications en termes de sécurité et de souveraineté alimentaire en Wallonie et en Belgique : publication d'une carte blanche dans *Le Soir*²¹ ; envoi de centaines d'interpellations par mail ou via twitter ; partage de centaines de photos et messages de soutien aux paysan.ne.s sur les réseaux sociaux. Suite à cette action collective, le Ministre Borsus a accepté de rencontrer le mouvement. Cette rencontre, initialement prévue le 26 juin a été reportée au 22 juillet.

Manifestations et autres rencontres

Le MAP a été présent à différents événements afin de porter la voix/voie paysanne. On peut citer,

21 Voir l'article, *Le Covid-19 montre l'urgence de relocaliser dès maintenant les systèmes alimentaires*, publié le 12 avril 2020 dans *Le Soir*

entre autres, la participation à une manifestation organisée par le MIG, en date du 16 septembre, pour commémorer les 10 ans de l'épandage de millions de litres de lait lors de la crise de 2009.

Le MAP était également présent à Bruxelles le 20 septembre et le 8 décembre pour deux manifestations en lien avec le climat.

En 2020, la situation exceptionnelle a limité les possibilités de se rassembler pour s'unir et manifester. Tout de même, en date du 4 juillet, le MAP était présent avec d'autres associations, à Bruxelles, pour demander une nouvelle « normalité » et un non-retour à l'avant Covid.



Nicolas Van Nuffel ©

Erasmus+ et P2P

En 2018, le MAP a pris part à un programme d'échanges internationaux avec 5 autres organisations paysannes européennes dans le but de créer un référentiel de formation politique.

En février 2019, la première rencontre a eu lieu à Durango en Espagne sous le thème de l'agroécologie. Pendant 3 jours, les participant.e.s ont pu découvrir et prendre en main un outil de diagnostic de ferme créé par la

FADEAR²² et puis en discuter ensemble. Catherine Tellier, Thomas Lauwers et David Dupuis y représentaient le MAP, Maïté Vandoorne y était également présente pour représenter ECVC.

Le deuxième volet de ce cycle de rencontre a eu lieu en octobre où le MAP s'est chargé d'accueillir les partenaires à Tilff, près de Liège. Le MAP y assurait la logistique et l'organisation de ce séminaire. Un partenariat avec Terre-en-Vue a également permis de construire des échanges constructifs autour du thème de la transmission des fermes. Plusieurs paysan.ne.s du MAP y ont participé et ont apporté leur témoignage : Louis Larock, Cyril Larock, Bernard Moreau, Marc Vanovershelde, Alessandra Gemini ainsi que Pascal et Vanessa de la Bergerie de la Haze. Ce séminaire s'est très bien passé et l'on espère pouvoir continuer à travailler sur ce projet.



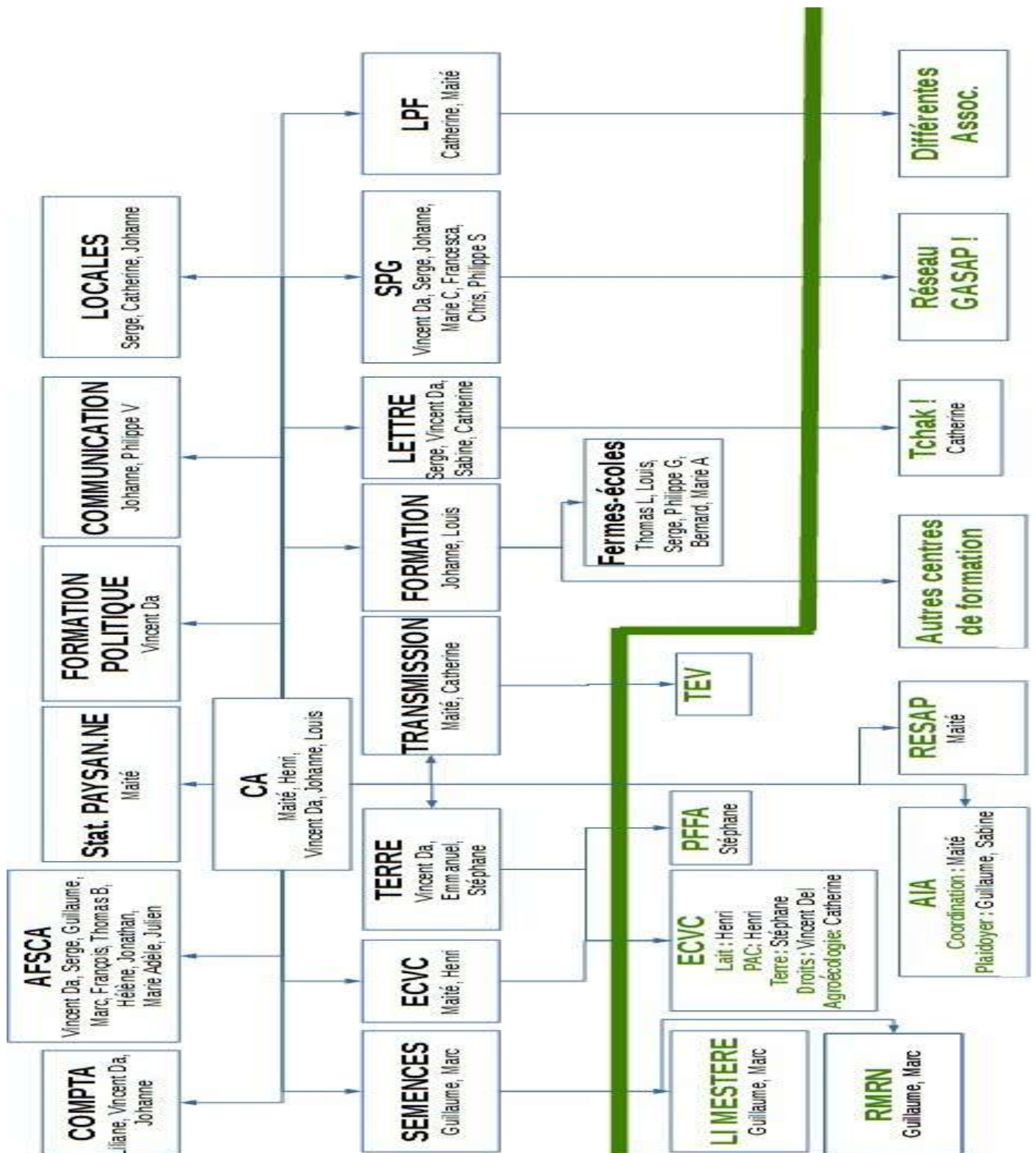
Sabine Renteux ©

Editeurs : Vincent Dauby, Serge Peereboom et Sabine Renteux

Contact :

vincent.lemap@gmail.com

22 Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural



Légende : Organigramme

Ce schéma représente l'état des groupes de travail du MAP comme défini lors de la St Eloi 2019 et avant l'AG 2020.

Les cadres représentent les groupes de travail. On y retrouve les personnes actives dans ces groupes.

La large ligne verte représente la « frontière du MAP » avec l'environnement associatif externe.

Les cadres en-dehors de la frontière représentent les associations ou autres groupes dans lesquels le MAP est présent.

Les connecteurs montrent les liens entre les groupes, en interne comme en externe.

ON A BESOIN DE VOUS !

Si vous croyez comme nous que l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire sont deux solutions majeures aux crises qu traverse notre société et que le MAP est un acteur important de la transition, continuez à soutenir notre Mouvement en tant que membre.

Comment faire ?

- Renouvelez votre adhésion grâce à votre cotisation. Le montant est laissé à votre libre appréciation, à partir de 30€ (maximum 1000€), à verser sur le compte

BE03 7320 0817 0784

avec en communication - COT + NOM +
Prénom -

- Envoyez un mail à johanne@lemap.be avec vos coordonnées et votre statut actuel SI ces données ont changé depuis l'année passée.

Pour rappel, la cotisation est valable durant une année (par exemple, novembre 2019 – octobre 2020).

Photo – Tsvetelina Palatovska ©

Le Mouvement d'Action Paysanne



et son Ecole Paysanne Indépendante



Centre de formation professionnelle en agriculture.
BCE n° 866 232 071

Johanne SCHEEPMANS / Chargée de formation /
johanne@lemap.be

La rédaction, la mise en page et les différentes tâches autour de la réalisation de la Lettre ont été réalisées de façon bénévole.

Les avis exprimés n'engagent que leurs auteur.trice.s et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du MAP

Editeur responsable

Vincent Dauby
Rue de Fragnée 113
4000 Liège

Ont participé à ce numéro :

Vincent Dauby, Serge Peereboom, Henri Lecloux,
Sabine Renteux, Maité Vandoorne

Remerciements particuliers à

Gérard Choplin

**Mouvement d'Action Paysanne
ASBL Association d'éducation permanente
Secrétariat :**

**Chaussée de Wavre 37
5030 Gembloux**

Le MAP-EPI

www.lemap.be

Fb : @MouvementActionPaysanne